



Jan. 92 - N° 40

LE REVEST INFO

■ Edito	1
■ Au pied du caume	2/3
■ Les travaux du Conseil	4
■ En bref	5
■ Notre Carnet	5
■ La Vie Revestoise	6/7/8
■ Interview	8
■ Escouto un pau	9
■ Place aux jeunes et aux anciens	10/11
■ Culture	12/13

BLOC - NOTE

- Mairie du Revest: 94.98.90.15
- Police municipale: 94.98.97.35
- Centre anti poison: 91.75.25.25
- Gendarmerie: 94.89.49.52
- Pompiers 18
- Météo: 94.46.90.11
- Horloge parlante: 36.99
- Assistance sociale
94.90.93.82 (Mme Morlon)
94.24.04.69 (Urgences)
- Receveur PTT Le Revest:
94.98.90.43
- Ecole primaire: 94.98.91.53
- Ecole maternelle Village:
94.98.97.06
- Ecole maternelle Hameau:
94.98.92.47
- Cantine: 94.98.96.39
- SOS Amitiés: 94.62.62.62
- SOS Chèques volés
(appel gratuit): 05.21.14.00
- SOS Médecins: 94.31.33.33
- SOS Drogue (appel gratuit):

- 05.05.88.88
- SPA: 94.24.25.84
- Ambulances Var Assistance
(24H / 24H): 94.24.41.06
- Aide Judiciaire,
Tribunal de Toulon: 94.93.10.27
- Préfecture du Var: 94.89.90.40
- EDF urgence dépannage
jour / nuit: 94.41.22.68
- Centre Hospitalier général
Font-Pré: 94.27.91.50
- RMTT (appel gratuit): 05.27.20.38
- Abbé Thierry Elie
(Curé du Revest)
Eglise St-Christophe: 94.90.95.16
- Eglise St-Pierre: 94.24.29.03
- Abba Markos (Evêque Copte)
Chapelle Fontanieu: 94.98.95.60
- Musée rue Carnot: 94.98.90.59
- Taxi du Village:
94.24.36.77 - 94.98.88.92
- Taxi du Hameau:
94.88.90.78

INFORMATION

PRECAUTIONS A PRENDRE CONTRE LE GEL

A l'approche de l'hiver, pensez à prendre certaines précautions pour protéger contre le gel votre compteur.

- En cas d'absence prolongée, n'omettez pas de vidanger vos installations ;
- Si votre compteur est situé en regard enterré, mettez en place au-dessus du compteur une plaque anti-gel : laine de verre, polystyrène ou bois sont d'excellents protecteurs contre le froid ;

Pour éviter le gel du compteur et des canalisations situées à l'intérieur des habitations :

- Ne coupez jamais complètement le chauffage en période de grand froid ;

En cas de gel intense et prolongé, laissez couler en permanence dans votre évier un filet d'eau, de façon à assurer une circulation constante dans votre installation ; la dépense est dérisoire en comparaison des dégâts qui peuvent être causés par le gel de vos conduites !

- Calorifugez les conduites exposées aux courants d'air, ainsi que le compteur, à l'aide de chiffons, papier journal, cartons, paille, bandelettes de mousse, laine de verre.

Ces précautions s'imposent plus encore si votre compteur est installé dans un local non chauffé (garage, cave)...

PROCHAINS BULLETINS

1er Avril 92 - 1er Juillet 92 - 1er Octobre 92

Les associations, groupes, sociétés etc... peuvent nous faire parvenir des articles et des photos à insérer dans la Revue Municipale 15 jours avant les dates indiquées ci-dessus. Les originaux sont rendus.

Les particuliers peuvent écrire pour nous faire part de leurs idées, leurs suggestions, leurs commentaires ainsi que leurs critiques :

Commission Information : 83200 - MAIRIE DU REVEST

EDITO

Que 1992 vous évite les gros ennuis, les grandes peines, vous maintienne la santé et apporte du travail.

Que ce soit une année de paix et de compréhension réciproque.

Que le Monde ne connaisse aucun drame, aucune catastrophe.

Que des remèdes soient trouvés pour que cesse l'angoisse des épidémies.

Que chacun puisse manger à sa faim et trouver un peu de bonheur.

Et puis il y aurait encore tellement de choses à souhaiter même sans ignorer la vaine illusion des vœux. Alors fasse 1992 que vos désirs se réalisent.

Quant à notre Commune le mieux n'est-il pas de l'interroger?

Deux questions en effet me semblent suffisamment importantes pour vous en entretenir et souhaiter qu'elles vous intéressent assez pour que vous me répondiez : les logements sociaux et le stationnement dans le village.

• LES LOGEMENTS SOCIAUX

Leur construction est à l'étude au Hameau de Dardennes. Or, pour que l'opération soit rentable, l'Office HLM de TOULON propose une soixantaine de logements.

Au Conseil Municipal, les uns sont d'accord, tandis que d'autres sont franchement opposés car le nombre d'appartements trop élevé fait craindre l'arrivée d'une population dont les villes voisines cherchent à se débarrasser. Un accord pourrait intervenir, peut-être, sur une trentaine d'appartements. Est-ce suffisant pour être réalisable? Ou pour répondre aux besoins? Je l'ignore.

Aussi avant de nous engager, est-il bon de savoir combien d'entre vous sont intéressés et remplissent les conditions d'obtention d'un logement. L'idée principale, en dehors des personnes à revenus modestes, est de maintenir les jeunes ménages au REVEST ou de les y ramener.

A vous de m'écrire.

• LE STATIONNEMENT DANS LE VIEUX VILLAGE

Bien que la profusion de panneaux ne soit pas esthétique, j'ai dû prendre des arrêtés réglementant le stationnement tant il était gênant, voire dangereux empêchant même le passage d'un véhicule de secours. Les Gardes Champêtres n'ont pas été sévères du tout se contentant, dans la journée, lorsqu'une voiture gênait trop de prier son propriétaire, qui en général se trouvait dans un bar, de bien vouloir la déplacer. Or dans la soirée d'un Samedi de Décembre l'un d'eux a verbalisé, ce qui fut la cause d'un incident. Il paraît qu'après 19 Heures il conviendrait de laisser stationner librement dans les rues et sur la place de la Libération.

On m'a d'ailleurs annoncé une pétition en ce sens.

Or comme ne signent une pétition que ceux dont elle exprime le souhait j'aimerais connaître l'avis de chacun des habitants du village. C'est très important car si l'on parvient à me démontrer l'inutilité de la réglementation actuelle il ne faudrait pas que ceux qui se sont désintéressés du sujet s'élèvent ensuite contre le changement.

N'oubliez surtout pas d'indiquer votre nom et votre adresse.

En vous remerciant de bien vouloir faire connaître votre opinion sur ces deux questions il me reste à vous annoncer que "l'Information Communale " revient à sa formule initiale de parution tous les trois mois. Plusieurs lecteurs ont trouvé la revue bimestrielle trop succincte et comme ceux d'entre nous qui préparent chaque édition auront moins de travail tout le monde sera satisfait ce qui prélude au bon départ de l'année nouvelle.

Charles VIDAL

FELICITATIONS

A Monsieur Armand LACROIX notre Conservateur du Cabinet des Monnaies et Médailles qui vient d'être élu Membre de l'Académie du VAR. M. LACROIX, porte drapeau des Anciens Combattants, est l'auteur de nombreux ouvrages historiques et numismatiques. Ceux qui ont l'occasion de le rencontrer à la Maison des Comoni peuvent se rendre compte de l'étendue de sa science des monnaies et de l'histoire qui les concerne depuis l'Antiquité.

- à Monsieur PRADIE, Conseiller Général, qui demeure à Fontanieu, nommé Conseiller Technique auprès du Ministre des Sports. Nous nous réjouissons de cette nomination fort méritée et très flatteuse pour notre Commune.

- à Maître ODIER, Notaire, qui vient d'être élu Président du Comité des Oeuvres Sociales "Méditerranée" en remplacement de M. Claude JACQUET, ancien Directeur de la C. E. O. C'est une lourde charge à laquelle il saura faire face brillamment ont successivement affirmé son prédécesseur et le Président Maurice ARRECKX au cours de la passation des pouvoirs le 12 Décembre à l'Hôtel de la Présidence du Conseil Général.

- à Monsieur Albert BASSA qui a été décoré au cours de la prise d'Armes du 11 Novembre de la Médaille des Engagés Volontaires. On ne présente pas M. BASSA, employé municipal, car tout le monde le connaît pour sa gentillesse et la conscience avec laquelle il effectue son travail.

- à notre Personnel qui a magnifiquement remis en état la porte de l'Eglise.

INFORMATION SANS DISCRIMINATION

La discrimination signalée par "la Colline" dans la distribution des informations municipales à la Presse vient de ce qu'un Correspondant local de "VAR MATIN", Monsieur SADOUL, passe régulièrement les chercher au Secrétariat de la Mairie et se charge des reportages.

En revanche, depuis que Madame BERNARD a consacré tout son temps et sa santé à adoucir la fin de vie de sa mère plus personne ne vient pour "LA MARSEILLAISE". A la suite d'un échange de correspondance avec l'auteur de l'article dans "la Colline" il a été souhaité que le Secrétariat fasse parvenir ses informations directement au siège du journal.

COMITE COMMUNAL FEUX DE FORETS

Monsieur Raoul CULIOLI a été reconduit à l'unanimité à la présidence du Comité au cours de l'Assemblée générale tenue le 6 Décembre en présence du Maire qui l'a complimenté pour l'action conduite jusqu'à présent et qu'il va poursuivre avec l'équipe des bénévoles - assez réduite toutefois mais très vaillante - qui l'entoure.

Il faut savoir que des séances intercommunales de formation des

membres des CCFF viennent de débiter, la première s'étant tenue le 12 Décembre au PRADET. Peut-être ignore-t-on encore trop le rôle de ces Comités dont l'action s'est révélée en 1991 particulièrement efficace dans le cadre de la surveillance, la prévention et les premières interventions qui sont déterminantes lorsqu'un incendie prend naissance.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS

Dans sa séance du 13 Novembre la Commission présidée par Monsieur SAUVAIRE et composée de Madame FENASSILE, Messieurs AUDE, AUDIBERT, CORTEZ et MORETTI a demandé que soient exclues du sous-groupe des terrains à bâtir, les parcelles situées en zone U, appartenant à des exploitants agricoles et consacrées à l'agriculture.

TELEPHONE ET VOITURE DES GARDES

A partir de Janvier 1992 la voiture des Gardes sera munie d'un téléphone qui évitera le relai par le standard de la Société AMT.

ARRIVEES A LA MAIRIE

Une ligne oubliée dans le précédent numéro a déformé l'article paru sous ce titre dans "au Pied du Caume". En réalité c'est Madame Catherine VIDAL qui arrive du Conseil Général tandis que Monsieur Michel HEMERY était en poste, auparavant, à la Mairie de CUERS. Dont acte.

CONCERT MICHEL DELPECH

Brillant concert que Michel DELPECH qui possède des liens étroits avec notre Commune a tenu à offrir aux Revestois. Si le chanteur a fait cadeau de son cachet la Mairie, quant à elle, a assuré les honoraires des accompagnateurs, de l'Impresario et les cotisations. Cela mis à part il n'est pas mauvais que nous répétions les propos qui nous sont parvenus dès le lendemain.

"On a refusé des places à des Revestois alors qu'il y avait bon nombre de personnes qui n'étaient pas du REVEST.

"C'était lamentable dans une aussi belle salle de voir des jeunes de 12 à 15 ans avec les pieds sur les fauteuils".

"J'ai été écoeuré par des gens dont on ne se douterait pas qui après avoir bien profité du spectacle se sont précipités pour vite partir et ne rien donner pour Solidarité ROUMANIE".

" Il aurait fallu faire payer. Il y aurait eu moins de monde ; tous ceux qui souhaitaient venir auraient alors eu des places, des places dans des fauteuils et non sur les gradins".

Nous arrêtons là ces propos qui inciteraient à ne plus renouveler une telle expérience pour ne conserver que le souvenir de l'ovation qui a salué le Chanteur et réchauffé le cœur de Madame RADISSON, responsable du spectacle, qui a connu bien des soucis, des récriminations et des inquiétudes durant tout le temps de la préparation de la soirée et de la réservation des places. Une dernière chose à savoir : à l'exception des quelques personnalités et des invités de l'Artiste les "étrangers" présents ont bénéficié de places cédées par des Revestois qui ont su se débrouiller pour les avoir ou qui savaient fort bien qu'ils ne viendraient pas.



TARIFS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Si le prix de vente de l'eau aux abonnés n'est augmenté que de 4% pour compenser l'augmentation appliquée à la Commune obligée d'acheter son eau à la C.E.O. (signalons à ce propos que nos sources ne donnent absolument plus rien) il convient d'expliquer celle de la surtaxe d'assainissement. Nous avons déjà dit, l'année dernière, que TOULON dont nous utilisons les installations avait supprimé la gratuité dont nous avons bénéficié jusque là. Notre participation a été fixée à 1 franc par mètre cube d'eau acheté mais on nous a accordé d'atteindre ce montant en 5 ans. Ainsi nous avons à payer 0,20 franc de plus chaque année. Cette augmentation appliquée aux bénéficiaires de l'assainissement correspond à 0,30 franc par mètre cube. Le Syndicat intercommunal des eaux usées pour répondre aux travaux qui lui sont imposés a été obligé de majorer de 0,17 par mètre cube la participation des Communes membres.

La part communale est augmentée de 0,04 franc. Au total l'augmentation atteint 0,51 et fait passer la surtaxe de 2,16 à 2,67 francs par mètre cube d'eau usée. C'est ce qu'il fallait expliquer. Le prix n'est pas moindre pour cela mais au moins... on sait.

GOLF DE VALGARDE

Horaires été : 7H 30 - 20 H 00 - hiver : 8H 00 - 17 H 00
Fermeture hebdomadaire le mardi.

TARIFS consentis aux Revestois :

ENTREE AU CENTRE D'INITIATION

Droit d'accès : 20 F - Jeune de moins de 16 ans : 10 F

PRACTICE : Le seau de 50 balles : 20 F

Renseignements : Tél. : 94. 75. 99.75

CADEAU DE NOEL

C'est le chèque de 7.700 Francs que Monsieur Christian HUGUET au nom de l'Entreprise "TRAVAUX PUBLICS REVESTOIS" chemin du Colombier a offert au SLAJ pour l'aider dans son action de prévention de la délinquance. Que notre ami Pierre CORTEZ et son équipe soient heureux, on le serait à moins, mais ce qu'ils apprécient aussi c'est de sentir la compréhension et les encouragements qu'on leur apporte. Alors un grand merci à "TRAVAUX PUBLICS REVESTOIS".

ECRIVAIN PUBLIC

Monsieur FREZQUIN se tiendra à la disposition de tous ceux qui le désirent les Lundis après-midi jusqu'à 17 heures à la Mairie. L'Ecrivain Public rédige la correspondance officielle ou privée de ceux qui ont recours à ses services. Les honoraires demandés seront assez faibles nous a-t-il indiqué. C'est une expérience à tenter. Qu'on se le dise.

DEUX FOIS GRAND-PERE EN MEME TEMPS

C'est notre ami Philippe ROCCHI dont l'aînée de ses deux filles, Marie-Claude, Interne en Médecine à Font-Pré, vient de donner naissance au milieu du mois de décembre à une petite Claire et un petit Jean-François. La santé des nouveau-nés a donné quelques inquiétudes pendant les premiers jours mais le Père Noël avait promis d'arranger tout cela. Alors un grand bravo au Grand-père, aux parents avec beaucoup de bonheur pour Claire et Jean-François.

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Fondée il y a près de 10 ans par Marc Viette sous l'égide de la Municipalité, l'Ecole de musique dirigée par Jean Parra se tient dans les locaux situés près de l'école maternelle de Dardennes. Le nombre des élèves, enfants, adolescents, adultes est en progression constante. Actuellement, seuls quelques places sont disponibles dans les disciplines suivantes : violon, accordéon, trompette, batterie, flûte, clarinette, saxophone. Les inscriptions sont reçues au bureau d'accueil de la mairie (tél. 94.98.90.15).

TRAVAUX DU CONSEIL

DATE DES REUNIONS :

Mardi 5 NOVEMBRE

Mardi 10 DECEMBRE

PRINCIPALES DECISIONS

• PRIX DES REPAS

- L'augmentation du prix des repas des enfants à la cantine ne passera de 10 Francs à 10,50 Francs qu'à partir de la rentrée de JANVIER 1992.

• MAISON DES COMONI

- L'absence de possibilité de restauration dans la Commune a empêché la location des salles pour la tenue des congrès ce qui a entraîné une insuffisance des recettes. Une subvention exceptionnelle de 26 000 Francs a été votée par le Conseil Municipal.

• TRAVAUX DANS LE CLOCHER DE L'EGLISE

- Un devis de 242.992 Francs a été fourni par Monsieur WILLOT l'Architecte ayant dirigé les travaux de restauration de la Tour. La même formule peut être adoptée pour le clocher dans le cadre de la restauration de vieux monuments.

• TRANSFERT DES BUREAUX DE VOTE

- En MARS 1992 devront se dérouler en même temps les élections pour le Conseil Général et pour le Conseil Régional d'où la nécessité de 8 bureaux de vote. Devant l'impossibilité d'implanter 4 bureaux à la Mairie et 4 autres à l'école maternelle du Hameau il est demandé au Préfet de transférer les lieux de vote de la Mairie à la Maison des Comoni et de l'école maternelle du Hameau à l'école primaire.

• AMENAGEMENT DES BERGES DU LAS

- Accord donné à la signature du marché avec l'Entreprise GALVAGNO, adjudicataire, pour un montant de 637.632 Francs T.T.C.

• APPEL DU 18 JUIN 1940

- Subvention de 1.000 Francs à l'Association Départementale des Français Libres pour l'érection d'un monument au Mourillon en souvenir de l'Appel du 18 JUIN 1940 et en hommage au Général de GAULLE.

• MODELES REDUITS SUR LE BARRAGE

- Le Conseil Municipal dans sa majorité n'est pas favorable à l'idée d'un Club de navigation de modèles réduits téléguidés sur le barrage.

• CHASSE TRADITIONNELLE

- Majoritairement le Conseil soutient l'intervention de la Fédération Départementale des Chasseurs en faveur du maintien des périodes de chasse des oiseaux sauvages.

• ZAC NOTRE DAME

- Approbation du bilan de la concertation et accord à la création d'une ZAC. Le projet devra se réaliser en accord avec la Mairie, être soumis à l'enquête publique et obtenir le permis de construire. Il faut noter le très petit nombre de personnes ayant émis un avis au cours de l'enquête ouverte pendant la période de concertation.

• TRANSFORMATION DE POSTES

- Trois emplois temporaires étant devenus définitifs les postes sont fonctionnarisés. Stage d'un an obligatoire.

• PRIX DE L'EAU ET SURTAXE D'ASSAINISSEMENT

(voir détail dans "Au Pied du Caume")

- A partir du 1er Janvier 1992 l'eau sera vendue 6,50 et la surtaxe d'assainissement vaudra 2,67.

• LIGNE DE TRESORERIE

- Accord pour ouvrir un compte de 1.000.000 de Francs auprès de la Caisse d'Epargne dans le cadre d'une "ligne de trésorerie" pour éviter les retards de paiements aux fournisseurs lorsque les dépenses précèdent l'entrée des recettes.

• ECOLE DE MUSIQUE ET COURS DE DANSE

- La gestion sera plus facile en regroupant l'école de musique et les cours de danse dans le cadre d'une Association régie par la Loi 1901.

• PROPRIETE FRAISSE

- Le candidat précédent ne donnant plus suite à son projet la Commission de l'Urbanisme après avoir étudié plusieurs projets et reçu différentes personnes susceptibles de créer un restaurant avec quelques chambres d'hôtellerie sur l'ancienne propriété FRAISSE propose au Conseil qui l'accepte la candidature de Monsieur REMINI.

INFORMATIONS BUDGETAIRES

Il faut distinguer 3 périodes :

1 - MODIFICATION AU BUDGET PRIMITIF DE L'EAU

• Section de fonctionnement maintenue à 2.158.300 Francs mais achat d'eau porté de 770.730 à 1.033.684 Francs et virement sur investissement ramené de 412.954 à 150.000 Francs.

• Section d'Investissement ramenée de 473.423 à 210.469 Francs du fait de la réduction du virement depuis le fonctionnement.

2 - BUDGET SUPPLEMENTAIRE COMMUNAL

• Section de Fonctionnement équilibrée à 752.766 Francs

• Section d'Investissement équilibrée à 6.182.753 Francs

3 - BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE L'EAU

• Section de Fonctionnement équilibrée à 706.521 Francs

• Section d'Investissement équilibrée à 3.073.575 Francs

Travaux du personnel communal

• Porte église suite et fin

• Clôture de l'ensemble Tennis - crapa

• Enlèvement du caniveau ralentisseur de la route de la Salvate

• Illuminations de Noël

• Protection des lampadaires du jardin public suite vandalisme

• Réparations et entretiens du réseau de l'eau et de l'assainissement

E ■ N ■ B ■ R ■ E ■ F ■ ■ ■

EN SEPTEMBRE

- Vendredi 1er
Mardi 5
Vendredi 8
- Lundi 11
Mercredi 13
Vendredi 15
Jeudi 28
- Vendredi 29
Samedi 30
- Cérémonie traditionnelle devant le monument aux Morts - cimetière.
 - Réunion publique du Conseil Municipal.
 - Venue sur le terrain de l'Expert désigné par le Tribunal dans le cadre du procès opposant la Commune à la carrière d'Evenos (refus de passage).
 - Vernissage à la Galerie "REMINISCENCE" de l'exposition des peintures de Suzanne et Francis VINCENTELLI.
 - Commémoration de l'Armistice de 1918 - Cérémonies au Hameau et au Village.
 - Réunion de la Commission communale des Impôts.
 - Permanence de Madame PIAT, Député de la Circonscription.
 - Réunion de Travail du Conseil Municipal : Loi d'orientation sur la ville et le point sur la Maison des Comoni et les "4 Saisons du REVEST".
 - Réunion du Versant Communal du Conseil de Prévention de la Délinquance.
 - Participation aux cérémonies de la "Sainte Geneviève" patronne des Gendarmes.

EN OCTOBRE

- Mardi 3
Vendredi 6
- Samedi 7
- Lundi 9
- Mardi 10
Jeudi 12
Vendredi 13
- Samedi 14
- Lundi 16
Vendredi 20
- Dimanche 22
Vendredi 27
Mardi 31
- Vernissage à la Maison des Comoni de l'exposition des peintures de Jacques BARTOLI.
 - Projet de logements sociaux présenté en Conseil d'Adjointes par les responsables de l'Office HLM de TOULON.
 - Assemblée générale du Comité Communal Feux de Forêts.
 - Cérémonie de la "Sainte Barbe" patronne des Sapeurs-Pompiers devant le Monument aux Morts au feu de la place Général LECLERC suivie d'un apéritif à la Maison des Comoni.
 - Assemblée plénière du Conseil Communal de Prévention de la Délinquance.
 - Réunion du Syndicat intercommunal de Tourris.
 - Concert à l'Eglise par l'Orchestre de Chambre de Catalogne.
 - Séance publique du Conseil Municipal.
 - Participation à la Cérémonie de la Sainte Barbe à la caserne principale du SILIAT à TOULON.
 - Participation au Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance à la Préfecture.
 - Concert Michel DELPECH à la Maison des Comoni.
 - Vernissage à la Galerie "REMINISCENCE" de l'exposition des peintures de Maurice CALANDRI et Marc KELLER.
 - Signature de l'acte d'achat de la propriété LAZARD.
 - Noël des Ecoles - Spectacle à la Maison des Comoni
Goûter et venue du père Noël.
 - Challenge hivernal de la bicyclette organisé par la Pédale du Las.
 - Repas traditionnel de fin d'année.
 - Réveillon organisé par "Arts et Traditions de FRANCE" à la Maison des Comoni.

NAISSANCES; Nous offrons tous nos voeux à :

Aymeric ROUVIERE
Laure CHAMBET
Simon JACQUEMIN

né le 9 NOVEMBRE
née le 23 NOVEMBRE
né le 10 DECEMBRE

MARIAGES; Nous souhaitons beaucoup de bonheur à :

Elisabeth PECOT et Jean-Charles GABEL
Yvonne EMANUELLI et Jean-Claude DELVAUX

mariés le 23 NOVEMBRE
mariés le 30 NOVEMBRE

DECES; Nous partageons la peine des familles de :

Carlo NAVA (famille ANASTASI)
Raymond FRANCESCHINI
Dominique VARALDO Epoux ARBENZIO
Etienne JOURDAN
Marie VERDICCHIO née GROULET
Josiane PAYAN épouse GRINFAN
Suzanne MAQUIN épouse BONINI
Marilyn COUDERT - 5 Ans
Sébastien VILLERET - 15 Ans

décédé le 10 NOVEMBRE
décédé le 21 NOVEMBRE
décédé le 26 NOVEMBRE
décédé le 11 DECEMBRE
décédée le 16 DECEMBRE
décédée le 17 DECEMBRE
décédée le 18 DECEMBRE
décédée le 29 DECEMBRE
Membre de l'ESCRM.

• Il y a déjà un an, nous quittait Charles AUDE, Conseiller Municipal, Président de la Société des Amis du Vieux Revest.
Dans le cœur de ses amis, son souvenir demeure.

NOTRE CARNET

LA VIE REVESTOISE

L'ORCHESTRE DE CHAMBRE DE CATALOGNE EN CONCERT À L'ÉGLISE DU REVEST

A l'initiative de l'Association des élus à la culture du Var et sous l'égide de la municipalité du Revest, l'orchestre de chambre de Catalogne sous la direction de Joan Pamies a donné un concert, le lundi 9 décembre à 20 h 30, à l'église Saint-Christophe du Revest. C'est avec l'aimable autorisation de l'abbé Thierry Elie, curé de paroisses jumelées du Revest et de Saint-Pierre des Moulins, et de l'abbé Eric Frolich, vicaire, que cet exceptionnel concert, offert par une formation musicale catalane de niveau international s'est tenu dans l'église du village. Edifiée par les Chartreux de Montrieux l'église fut consacrée en 1679. Faute d'entretien l'édifice a souffert au cours des siècles. En 1979, après restauration du gros-oeuvre elle est rendue au culte. Elle renferme une remarquable collection de grands tableaux religieux des 17e, 18e et 19e siècles, restaurée il y a peu.

Un nouveau portail de chêne massif, vient d'être installé par les services municipaux et la restauration du clocher est programmée.

C'est donc dans une église en excellent état et chauffée que se sont produits en concert les 15 musiciens de l'orchestre de chambre de Catalogne auxquels les solistes



Montserrat, Gascon, Xavier Coll et José Maria Murillo ont prêté leurs concours. Au programme musique classique et catalane avec leurs oeuvres de M. Purcell, Carrulli, Turina, Turull et W.A. Mozart.

HOMMAGE AUX SOLDATS DU FEU

Cette année encore, la traditionnelle fête de la Sainte-Barbe, patronne des pompiers, des artilleurs et des mineurs, a été l'occasion de rendre hommage au courage et au dévouement des sapeurs-pompiers. Réunis autour de leur maire, le docteur Vidal, le conseil municipal, les représentants des associations et les Revestois se sont rendus devant la stèle élevée, place de la Libération, à la mémoire des pompiers du Var décédés au cours d'interventions contre les feux de forêt.

Le Lieutenant-colonel Favre, commandant de S.I.L.I.A.T., accompagné par le drapeau du corps porté par le lieutenant Meuvret, et un détachement de sapeurs-pompiers de Toulon, rendaient les honneurs. Après le dépôt des gerbes par Charles Vidal, au nom de la municipalité, et du colonel Favre, au nom du S.I.L.I.A.T, c'est l'appel émouvant du nom des disparus. Longue liste, trop longue même où figurent vingt pompiers varois et les trois fantassins du 111e Régiment de ligne, morts en 1906. Puis, les drapeaux s'inclinent pendant la sonnerie "Aux Morts". La cérémonie officielle se termine par la Marseillaise.

Le détachement des sapeurs-pompiers du S.I.L.I.A.T. avec son drapeau et ceux des anciens combattants.



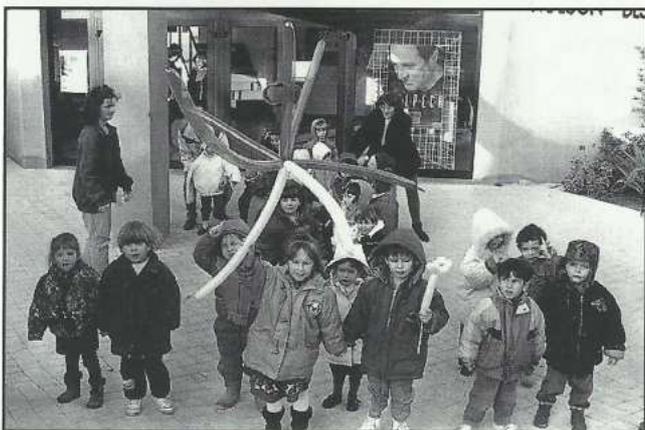
LE NOËL DES ÉCOLIERS

Une grande animation régnait à la Maison des Comoni avant le départ en vacances.

A l'occasion de Noël, 250 enfants des écoles primaire et

maternelle du Revest, sous la conduite de leurs directeurs, ont assisté à un spectacle de magie en présence du maire, Charles Vidal, et de nombreux élus et parents.

Puis, avant la distribution de cadeaux, les "grands" de l'école primaire sont montés à leur tour sur scène pour interpréter chansons et saynètes.



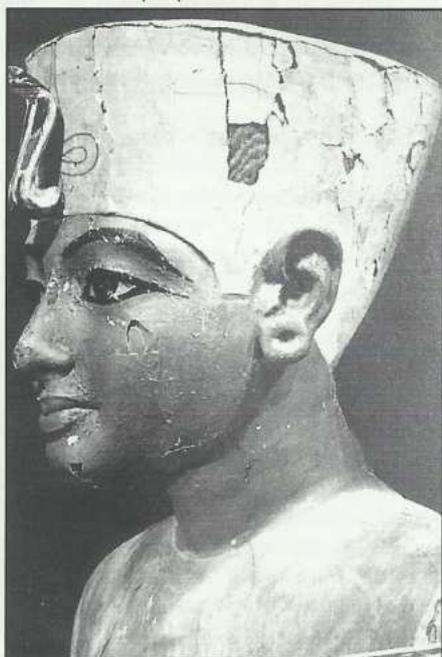
LE MYSTERE DES PYRAMIDES

Une très intéressante conférence donnée par le Pr Sadek, docteur en égyptologie

Répondant à l'invitation du maire, Charles Vidal, et de la commission culturelle de la municipalité du Revest, le Pr Ashraf Iskander Sadek, fidèle de l'Eglise copte orthodoxe, a donné une conférence, le vendredi 29 novembre à 21 heures, à la Maison des Comoni, sur "Les mystères des pyramides et des tombes de l'Egypte pharaonique".

Pour s'assurer de leur immortalité et atteindre la puissance divine, les pharaons, rois-dieux, préparaient, leur vie durant, leur éternité. Pour atteindre la divinité, il leur fallait "monter au plus haut des cieux", d'où la nécessité d'édifier de gigantesques escaliers en forme de pyramide qui deviendront les gratte-ciel du troisième millénaire avant notre ère.

Le corps du pharaon momifié reposait intact au

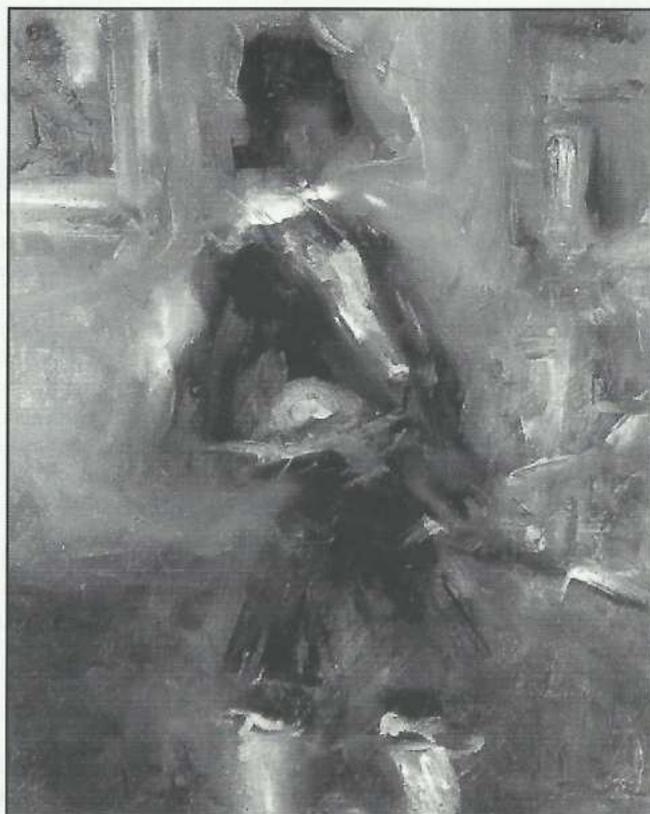


coeur de la pyramide, tandis que son âme poursuivait son chemin vers le ciel. La vie céleste n'était pas réservée qu'aux pharaons et à leurs épouses, les nobles et le peuple y avaient aussi leur place et des conditions d'accès...

BARTOLI AUX COMONI

La municipalité du Revest et la commission culturelle, présidée par Jeanine Fenassile ont accueilli le peintre toulonnais Jacques Bartoli. Originaire de Corse, le coloriste méditerranéen dont le talent est unanimement reconnu a accroché aux cimaises de la Maison des Comoni un ensemble de tableaux grands et petits, qui restitue l'atmosphère élégante de la belle époque. En témoignent ces quelques titres évocateurs : "Trot à Chantilly", "Départ Grand Prix de Jarama", "Les patineurs", "Voiles à Propriano" etc.

En réalité, Jacques Bartoli aborde de nombreux thèmes familiers, mais ceux qui ont sa prédilection dépeignent la mer, les bateaux, les quais embrumés et ... les chevaux qu'il adore. Ancien des Beaux-Arts de Toulon, élève de Baboulène et Pertus, le peintre possède une technique figurative affirmée : graphisme précis pour installer le décor, puis jeu de couleurs pour rendre les volumes, le mouvement, la vie ; pour finir, un voile nuancé de gris donne une atmosphère intimiste, poétique et pleine de charme à ses créations. A la fin de l'exposition, le peintre fera don d'une toile à la mairie.



PEINTURE EN COUPLE

Beaucoup de monde à la galerie Réminiscences lors du vernissage des oeuvres d'un couple de peintres, Suzanne et Francis Vincetelli, bien connus dans la Marine nationale où ils ont fait carrière.

Avec les aquarelles, le sympathique Francis peint la mer et propose ses derniers coups de coeur comme les critiques et rivages du Cap Brun ou la silhouette profilée d'une frégate glissant sur les vagues de la rade. Il peint encore les villages de Provence et leurs ruelles. Dans l'ensemble des compositions bien étudiées et réalisées "in situ" qui ont un rendu équilibré et juste.

Les natures mortes à l'huile de Suzanne Vincetelli sont d'inspiration bien différente. Elle crée ses tableaux à la manière des petits maîtres hollandais : compositions florales rigoureuses aux tons délicats, étals de fruits et légumes provençaux plantureux et colorés, le tout bien encadré. C'est une peinture simple, directe, précise, capable d'en réjouir plus d'un.



INTERVIEW

NOS PRETRES

Il est peu courant qu'un modeste village compte deux prêtres à son service alors que, par ailleurs, on sait qu'il y a une crise des vocations sacerdotales. Le curé Thierry ELIE et l'abbé Eric FROLICH, nouvellement entré en fonction au Revest, ont bien voulu répondre aux questions qui leur étaient posées à ce sujet.

Maurice SADOUL : Depuis Septembre 1991, l'abbé FROLICH vous seconde dans l'exercice de votre ministère. Cela étonne et ravi tout à la fois les Revestois qui n'ont pas eu souvent l'occasion de compter deux prêtres dans leur paroisse. Pouvez-vous nous donner votre sentiment, monsieur le Curé ?

Thierry ELIE : La paroisse du Revest est en réalité jumelée à celle de Saint-Pierre-ès-Liens des Moulins. Les deux paroisses réunies forment ainsi une communauté de 8000 personnes dont les activités pastorales ne cessent de se développer, surtout au profit des jeunes. Nous avons aussi des engagements au plan diocésain. Ces raisons ont conduit naturellement à l'arrivée de l'abbé FROLICH, qui a été présenté au Maire Charles VIDAL en mai 1991 et qui réside au Revest depuis Septembre.

M.S. Pouvez-vous nous donner un aperçu de vos activités ?

Eric FROLICH. En dehors de la célébration des offices religieux, des baptêmes, mariages et enterrements, il faut coordonner les activités paroissiales qui comptent une catéchèse importante et une aumônerie des jeunes pour ceux qui persévèrent après la Communion Solennelle. Il y a aussi la préparation des parents au baptême de leurs enfants (1). Le catéchuménat s'adresse à ceux qui n'ont pas eu de sacrements ou qui veulent renforcer leur formation religieuse ou tout simplement s'informer sur la foi chrétienne. Il nous faut également assurer les visites aux malades, l'accueil et l'écoute des personnes en difficulté, répondre aux multiples questions que nous

posent les gens sur la réincarnation, la métempsychose ou leur comportement social ou moral face aux événements de l'actualité...

T.E. C'est justement à travers la foi que l'homme trouve des réponses appropriées à toutes ces questions.

M.S. Croyez-vous que de nos jours l'Eglise et la foi occupent encore une place importante dans la vie des gens ?

T.E. Si on met de côté les idéologies, on se rend compte que tout le monde croit en l'Homme et oeuvre dans ce sens. Les chrétiens ne constituent pas une caste ou une élite à part : ils sont comme le reste des villageois. Et nous les prêtres, nous nous inscrivons dans l'histoire de l'Eglise et celle du village. Il y a une continuité de notre présence ici et dans la mentalité des habitants. L'abbé EUDE pendant 43 ans a été estimé et respecté par sa proximité ; si maintenant nous avons quelque crédit, c'est grâce à la sainteté de notre prédécesseur.

Le prêtre vit au rythme des Revestois, de leurs sentiments et de leurs épreuves ; nous sommes en symbiose avec tous les villageois, pratiquants ou non.

M.S. Comment voyez-vous le développement de la vie paroissiale au Revest ?

T.E. Nos contacts avec la Municipalité sont confiants et fructueux. Nous recevons un soutien réel dans le respect de la spécificité de notre ministère. La vie paroissiale peut se développer de plusieurs manières ; par exemple en remettant à l'honneur les fêtes patronales d'autrefois, en organisant des processions à travers le village ou en ayant des actions convitatives en liaison avec la municipalité. Tout cela peut créer des passerelles de communication entre les différents courants de pensée des Revestois. Il faut surtout que la communauté pratiquante se mobilise un peu plus.



Escouto un pau

QUE PAIS DE NEU TESTARDO Fernand MOUTET

'Quéu païs de nèu testardo
quant de record n'as garda :

Sis oustau monte la glaço
pendoulavo si candèlo,

Si carrèu que lou gelibre
l'esperpaiavo d'estello,

Sis ome que coundusien
soun mioù à l'aberadou,

E li jour que t'estounaves,
d'ou coustat de Chamandrin,

Que toun cor s'espeliguèsse
dins lou bram d'un courpatas !

Ce pays de neiges têtues,
que de souvenirs tu en as gardé :

Ses maisons où la glace
suspendait ses chandelles,

Ses vitres où le gel
éparpillait ses étoilles,

Ses hommes qui conduisaient
leur mulet à l'abreuvoir,

Et les jours où tu t'étonnais,
du côté de Chamandrin,

Que ton coeur s'épanouisse
dans le long cri d'un corbeau

SAINTE AGATHE ET SES BUGADIERES

Il y a des siècles que Sainte Agathe est étroitement associée aux bugadières de la Vallée de Dardennes.

Pour parler clair elle était depuis des années tombée dans l'oubli comme beaucoup d'autres patrons et patronnes de diverses corporations célébrés autrefois au Revest et à Dardennes.

On a dit ici ou là la totale implantation de ces femmes solides, au verbe haut, caustique et gouailleur, sur les bords du béal et sur les rives de la rivière.

Si dans l'Eglise paroissiale du Revest, il était facile de trouver les bustes reliquaires de Saint-Joseph, de Saint Eloi, de Sainte Anne, etc... et même la statue de Notre Dame des Neiges, qui contrairement à ce que l'on pourrait croire n'est pas là pour faire penser aux mauvais hivers, mais plutôt à la blanche farine largement moulue par les Moulins de la Vallée, il n'y avait pas jusqu'à ces dernières années de représentation de Sainte Agathe.

Les récents travaux de réfection de la paroisse et les non moins heureuses restaurations des tableaux ont comblé ce vide. Après nettoyage et débitumage du tableau représentant "La Mort de Saint-Joseph" ont vit apparaître un des personnages féminins du premier plan droit, tenant un plateau sur lequel les seins de la sainte martyre apparaissaient tranchés.

Sainte Agathe patronne des bugadières retrouvait sa place dans le florilège des Patrons des ouvriers et ouvrières de la vallée. Fêtée le 5 Février elle était chargée de protéger les bugadières ; les récentes recherches effectuées sur cette Sainte nous ont appris que les bugadières recevaient généralement leur battoir des mains de leur calignarî, qui devenaient souvent le fiancé officiel. Ils mettaient tout leur talent à sculpter ce battoir avant de l'offrir à leur promise.

Le 5 Février, les bugadières ne travaillaient pas, elles restaient chez elles où se réunissaient pour festoyer, dans la maison de l'une d'entre elles.

Un petit métier victime du progrès moderne.

P.TROFIMOFF

FOYER MUNICIPAL DES ANCIENS

Voici une année vous nous ouvriez vos colonnes, nous nous y sommes exprimés, nous nous exprimerons encore ainsi qu'il sied dans toute DEMOCRATIE.

Le 8 novembre 1991 nous avons transféré notre FOYER dans la salle polyvalente aménagée au rez-de-chaussée de la MAIRIE, l'installation matérielle est satisfaisante et enfin la cuisine est davantage fonctionnelle.

Le 30 novembre nous nous retrouvions pour le repas de fin d'année qui réunissait plus de 60 anciens autour d'une bonne table dont les mets étaient accompagnés d'un grand vin, offert par Mr. FIORE Auguste tandis que le café était de renommée RANDELLI et bien entendu notre dynamique Présidente Mme Anaïs MAGNONI, avec une intention bien déterminée offrait les digestifs à faciliter les digestions les plus difficiles, d'autres encore telles Mme PHILIBERT, ALESSANDRI, AUDIBERT etc.. apportèrent leur contribution. Conformément aux statuts nous nous sommes réunis en Assemblée Générale le 13 décembre. Mr GENSAC, Trésorier Général a présenté ses comptes tandis que Mme AUDIBERT Marcelle présentait ceux de la CAGNOTTE, les uns et les autres sont excédentaires et témoignent d'une excellente gestion. En vue de la formation du bureau sortant ont été réélus à l'unanimité :

- Mr le Maire, Président d'honneur.
- Mme RENONCOURT Evelyne, Présidente d'honneur.
- Mme MAGNONI Anaïs, Présidente.
- Mr AUDIBERT Kléber, Secrétaire Général.
- Mr GENSAC Maurice, Trésorier Général.
- Mr MORLAND Vincent, Vice-Président.
- Mme ALESSANDRI Marie-Rose, Secrétaire Adjointe.
- Mme PHILIBERT Aline, Trésorière Adjointe.
- Mr RANDELLI Olf, Commissaire aux comptes.
- mme LONG, Adjointe au Commissaire aux comptes.

Mme AUDIBERT Marcelle est responsable de la gestion de la Cagnotte.

Après cette matinée, ô combien bien remplie, le plus grand nombre a assisté en soirée au gala offert gracieusement, à la salle "COMONI" par notre sympathique ami le chanteur de talent qu'est Michel DELPECH. Il nous a offert les meilleures chansons de son répertoire, telle "Chez Lorette" où chacun s'est reconnu en lui-même tel qu'il était à cette époque, c'était hier... et puis le bouquet final avec sa dernière "Les voix du BRESIL".

Une parenthèse tout de même, l'évolution fine et agréable d'une troupe venue du PRADET qui, sous la Direction de sa responsable, Madame BOUGLET Patricia a enthousiasmé l'auditoire. J'ai tenu en votre nom et en mon nom à témoigner notre gratitude à Madame RADISSON, Conseillère Municipale qui a été particulièrement attentionnée à notre égard.

Le pendant à la Maison de la Culture, telle la place Jean MOULIN, en mémoire de ce grand résistant héros de la Résistance exauce peu l'ensemble, à dire vrai il ne s'y conjugue aucune harmonie, nous serions ravis d'y rencontrer pour une relaxe ceux des 23 de nos EDILES qui voudraient sérieusement se pencher sur cet environnement dont on parle tant mais qui demeure tel quel. Je précise que le laïque que je suis a pour devise "la TOLERANCE" vous comprendrez que je ne suis pas agité par quelque racisme ou nationalisme.



Le 17 décembre le Club des Anciens avec 50 participants a dressé son arbre de Noël avec loterie, au préalable la salle avait été artistiquement décorée avec des fleurs des champs par les délicates mains de nos fleuristes d'un jour, les friandises, la bûche de Noël ont été appréciés et nos palais se sont gargarisés avec un bon pétillant de raisins de pêche.

Tel un grand enfant "Jojo" a eu son cadeau de Noël, il fallait le voir découvrir avec quelques tremblements les cadeaux rangés dans son carton. Ce vendredi 27 décembre le bouquet des fêtes de fin d'année a été offert par la Municipalité animée par notre sympathique et dévoué Maire le Docteur VIDAL.

Charles. A la maison des COMONI, dans la salle PETRARQUE décorée pour la circonstance, une grande table d'hôte avait été dressée, elle réunissait plus de 170 convives qui ont fait honneur à l'excellent menu ainsi qu'aux multiples gâteries. Après ces étapes qui ne sauraient tolérer aucune critique, ces belles têtes blanches se sont envolées vers la piste où elles ont tourbillonné jusqu'à épuisement. Nous serions ingrats si nous ne nous penchions pas, en la circonstance, sur l'exploit réalisé par les Membres de l'action sociale, si nous ne félicitons pas le responsable de la Cantine et ses Aides qui ont assuré un service sans aucune lacune.

En nous séparant, chacun s'est dit : "A l'an que ven, se sian pas mai, si guen pas men" BOUNO ARNADO.

Le Secrétaire : **AUDIBERT Kléber.**

LE MOT DE LA PRESIDENTE DES ANCIENS COMBATTANTS

Avec la nouvelle année, je tiens à vous souhaiter, mes chers amis Anciens Combattants, aux veuves de nos camarades décédés... et à vos familles... mes voeux les plus sincères de bonheur et de santé pour 1992.

Que notre section prospère dans une activité bénéfique, avec un esprit de camaraderie et de solidarité afin de consolider les liens qui nous unissent et qui font notre force.

A l'an que ven !

Andrée LACROIX

OPERATION ROUMANIE

Ainsi que vous avez pu le lire dans notre dernier Bulletin d'Information, l'Association "SOLIDARITE ROUMANIE" du Pradet, a bien voulu nous coopter en faisant rentrer 3 Revestois dans son Conseil d'Administration, la nouvelle Association s'appelant désormais "SOLIDARITE ROUMANIE" LE PRADET-POIENITA-LE REVEST-PATRAHAITESTI.

La Commune d'ARIESINI, dans la Province d'ALBA, regroupe 18 Villages ou Hameaux, répartis dans la Vallée arrosée par la rivière Ariesu-Mare, aux pieds des Monts Apuséni. Cinq de ces Villages ont été adoptés par des Villes ou des Villages Européens, à savoir :

Casa di Pietra, par Florenville en Belgique.

Bubesti par Genthod en Suisse.

Poienita par Le Pradet.

Patrahaitesti par Le Revest, et enfin le Chef-lieu Arieseni par Sprimont en Belgique.

Les Belges, les Suisses et le Pradet ont déjà effectué un ou plusieurs voyages en Roumanie. Chacun de ces Hameaux a son école pour les plus petits, en dessous de 10 ans. Mais l'école des grands, qui regroupe 280 élèves, se trouve à Arieseni, c'est dire que la plupart de ces enfants sont obligés de faire, 2 fois par jour, les 8 à 12 kms qui les séparent de leurs domiciles. Le matériel est vétuste et rare, et ils manquent de tout.

Le dispensaire est sous la responsabilité d'un médecin, qui est obligé de se déplacer à pied ou en charrette sur l'ensemble de la Commune. Là aussi les besoins sont grands.

En prévision du voyage que nous avons décidé de faire courant Juin ou Juillet prochain, en Roumanie, nous lançons un appel à tous ceux qui pourraient nous aider à trouver, aux meilleures conditions, ainsi que l'ont fait les Pradetans avant leur voyage de l'an dernier, les moyens de transport, (1 camion de 40 m³ ou 2 fourgons de 20 m³, 2 ou 3 4X4 tout terrain, du gazoil, de l'huile) ainsi que du matériel agricole, (scies à bûches, faux, haches, tronçonneuses), des médicaments, du matériel scolaire. Pour le reste des besoins, nous vous dirons dans notre prochain Bulletin du mois d'Avril, comment participer à la collecte qui sera organisée au mois de Mai par notre Association, à l'échelon Communal et leur nature.

Enfin, nous vous signalons qu'au rez de chaussée de la Mairie, vous pourrez trouver une boîte aux lettres, qui porte l'inscription "SOLIDARITE ROUMANIE", dans laquelle nous vous invitons à venir déposer le montant de la cotisation annuelle de 60 Frs qui nous aidera, ajoutée à la subvention de la Mairie du Revest de 5000 Frs et aux dons, versés généreusement à la sortie du Gala Delpech, à venir en aide à nos amis Roumains. Vous voudrez bien libeller vos chèques ou CCP à "SOLIDARITE ROUMANIE" LE PRADET-LE REVEST.

D'avance un grand merci à tous ceux qui participeront, d'une manière ou d'une autre, à cette oeuvre humanitaire.

A.R

... ET AUX



THÉÂTRE

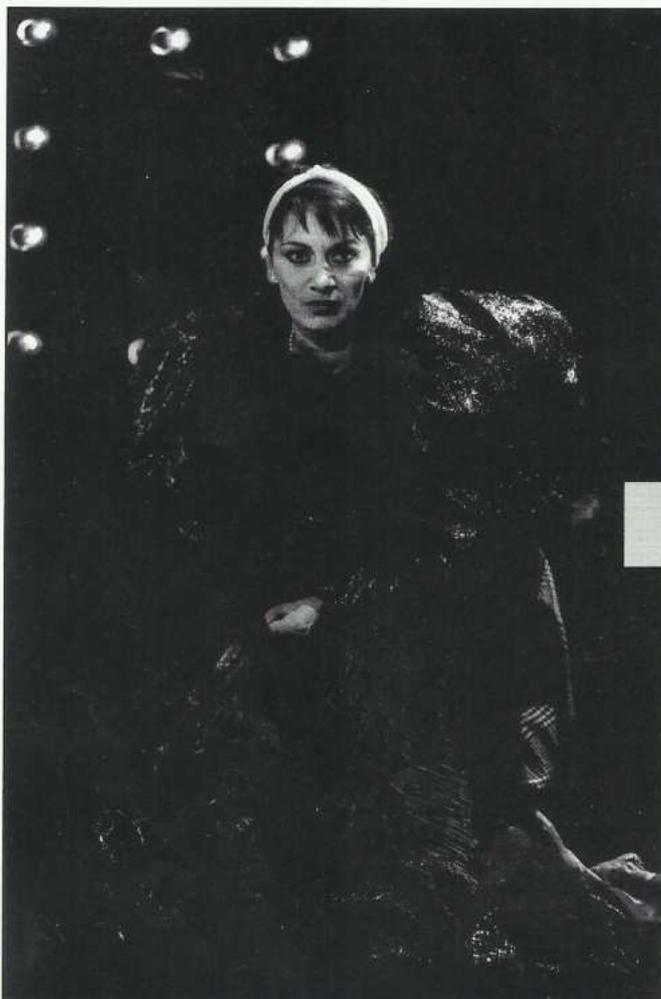
"TRANSSIBERIEN"

**vendredi 21 février à 21h et
samedi 22 février à 21h**

une production de L'ATTOUPEMENT 2
d'après Blaise CENDRARS

Spectacle musical et forain

Un fulgurant voyage poétique, un texte déferlant, une écriture enchassée dans le mouvement et la hâte de vivre, des images douées d'une singulière magie.



"CALLAS"

**vendredi 13 mars à 21h et
samedi 14 mars à 21h**

une production de L'ATTOUPEMENT 2

conçu et joué par Elizabeth MACOCCO

(Molière 1989 Révélation Théâtrale)

texte établi par Jean-Yves PICQ

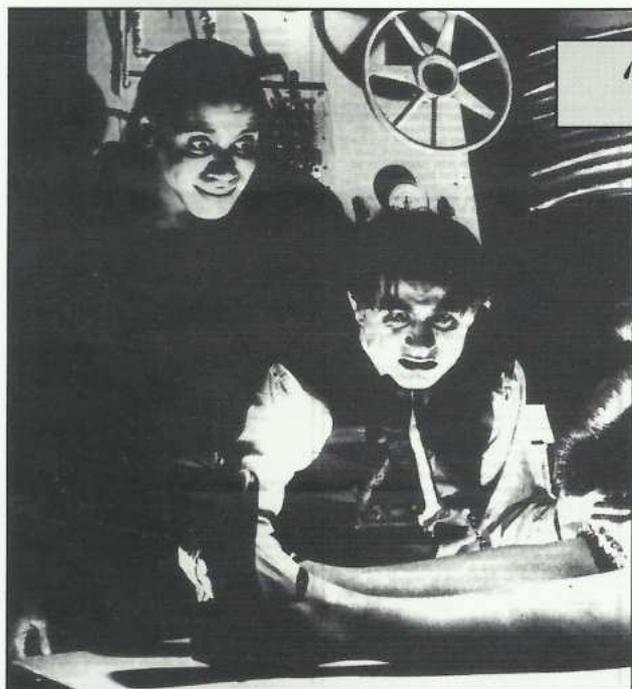
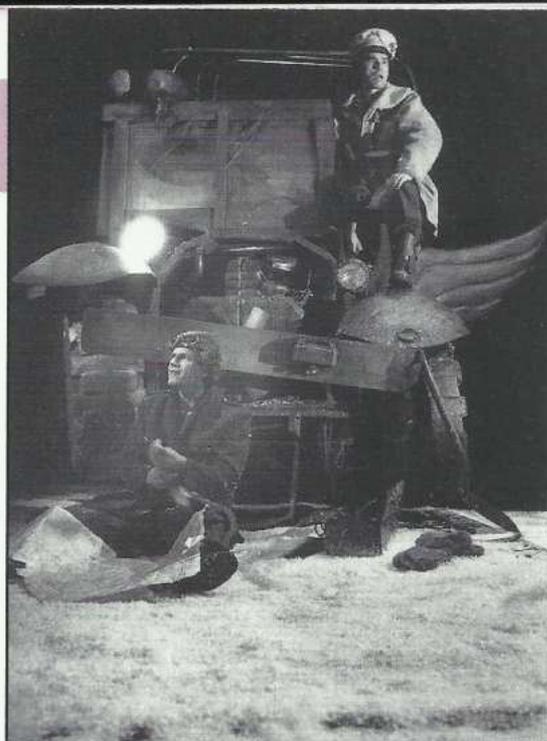
(à partir des interviews que Maria Callas a accordées)

"PAYSAGE DE NUIT AVEC OEUVRE D'ART"

OU PORTRAIT DE FAMILLE PAR TEMPS difficiles

jeudi 19 - vendredi 20 et
samedi 21 mars à 21h

une production de L'ATTOUPEMENT 2



"L'ETRANGE MISTER KNIGHT"

mercredi 25 mars à 21h

par la Compagnie de la MANDRAGORE

Le premier théâtre cinématographique.

Le cinéma des années 20 en direct et en 3 dimensions!

Magie noire et blanche.

"LA TENTATION D'EXISTER"

mardi 31 mars à 21h

Théâtre de Marionnettes

d'après CIORAN par la Compagnie CIRKUB'U (Saintes)

